

FICHE DE MONTAGE KIT À SOCS
Marque : KVERNELAND ACCORD
Modèle : OPTIMA NT

syngenta®

Options compatibles : toutes
sauf roues de plombage des graines

Descriptif du kit :

Ce kit à socs permet d'équiper 2 éléments semeurs. Description du matériel pour 1 élément semeur :



4 écrous freins 6 mm

4 rondelles 6 mm

2 vis 6*20 mm

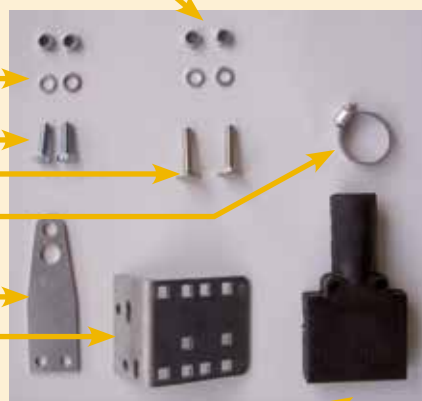
2 vis TRCC 6*30 mm

1 collier Serflex®

1 patte

1 équerre

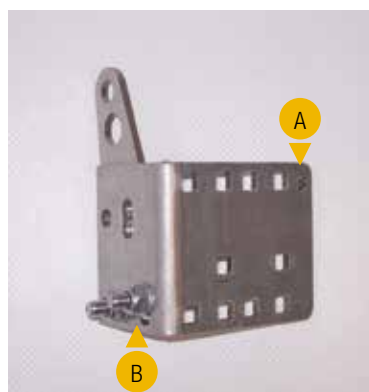
1 diffuseur Syngenta



Matériel complémentaire nécessaire au montage pour 1 élément semeur

- Tuyau, car celui d'origine est généralement trop court (Référence du tuyau au mètre : AC608125)

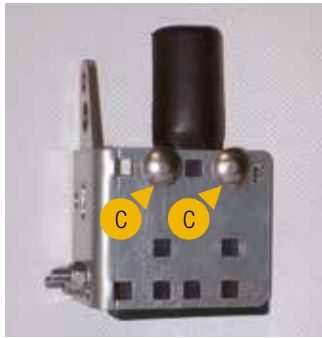
Montage préconisé par Syngenta



1 Prendre l'équerre en mettant le « F » en haut à droite (A).

2 Mettre la patte à l'intérieur de l'équerre afin de la fixer dans les 2 trous du bas (partie gauche de l'équerre). Mettre les 2 vis 6*20 mm avec leur tête à l'extérieur de l'équerre. Ajouter une rondelle puis serrer avec un écrou frein de 6 mm (B).

Montage préconisé par Syngenta (suite)



3 Mettre les vis TRCC 6*30 mm dans les trous numéros 1 et 3, en comptant à partir du « F » (C). La partie filetée de la vis doit être à l'intérieur de l'équerre. Mettre dans les vis le diffuseur puis ajouter une rondelle et un écrou frein de 6 mm. Le logo Syngenta du diffuseur doit être du côté des écrous.



4 Serrer modérément les écrous freins pour ne pas déformer le diffuseur (D).



5 Derrière le soc du semoir, dévisser le boulon qui empêche la sortie du ressort des roues tasseuses (E).

6 Débrancher le tuyau de descente des microgranulés d'origine. Le tuyau d'origine est généralement insuffisant, il est nécessaire de le rallonger (55 cm environ) ou d'en acheter un plus long.

Mettre le tuyau dans le diffuseur en l'enfonçant de 4 cm environ. Pour faciliter l'insertion du tuyau, mouiller le tuyau et l'intérieur du diffuseur.

Serrer modérément le collier Serflex® pour ne pas écraser le tuyau.



7 Mettre la patte à droite du support du ressort (vu de derrière le semoir) et la fixer avec le boulon d'origine du semoir au niveau du trou du haut de la patte du diffuseur (F).



8 Vérifier la position du diffuseur pour qu'il soit le plus près possible du soc. Utiliser pour cela le trou oblong de l'équerre.

Le diffuseur doit être :

- positionné à 5 cm du sol lors du semis,
- parfaitement centré derrière le soc,
- perpendiculaire au rang de semis,
- orienté avec le logo Syngenta dirigé vers les roues tasseuses.

Attention à ne pas plier trop le diffuseur au niveau du tuyau pour ne pas perturber l'écoulement des microgranulés (G).



9 Le passage du tuyau est impossible par la droite de l'élément semeur (vu de derrière le semoir), tous les tuyaux doivent passer par la gauche (H).

Vérifier l'écoulement des microgranulés dans les tuyaux, notamment les rangs situés à gauche du microgranulateur.

Attention des coudes et/ou des pentes trop faibles risquent de perturber l'écoulement des microgranulés car il se fait par gravité.

Attacher le tuyau sur l'élément semeur pour éviter tout déplacement (par exemple avec un collier Colson™).

Intérêts des diffuseurs :

Pour sécuriser l'application et pour une efficacité optimale, les diffuseurs sont recommandés, selon les cultures, de façon à répartir les microgranulés sur toute la profondeur du sillon.

Vérifier avant semis :

- l'usure des éléments semeurs (disques ou socs : impact sur la distribution des graines et impact sur la régularité du semis),
- la propreté du microgranulateur et des descentes (longueur, absence de coude, position...),
- la pression des pneumatiques (-100g => + 1 000 graines/ha),
- le bon réglage du microgranulateur avant utilisation, en contrôlant à poste fixe, la bonne dose ciblée. Consultez les tableaux de réglage sur www.syngenta.fr.

Au champ lors du semis, pensez à vérifier si :

- les granulés s'écoulent correctement et de façon homogène,
- les diffuseurs sont toujours correctement positionnés,
- la dose/ha souhaitée est réellement apportée (contrôle sur environ 1ha),
- les granulés sont correctement enfouis sur toute la longueur du sillon.

En cas d'absence de diffuseurs ou de diffuseurs abîmés, prenez contact avec votre distributeur.

Pour en savoir plus, contactez notre service ConseilsPro N° indigo 0825 00 05 52 ou connectez-vous sur www.syngenta.fr.

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.